

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

3ÈME REUNION DE 2018

Séance du 27 juin 2018

CD20180627_21
id. 4054

L'an deux mille dix huit, le 27 juin, les membres du Conseil Départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE

Absent(s) représenté(s) :

Mme BAREGES (pouvoir à Mme FERRERO), M. BAYLET (pouvoir à Mme LE CORRE), Mme MORVAN (pouvoir à M. DESCAZEAX), M. WEILL (pouvoir à M. GONZALEZ)

Nombre de membres du Conseil Départemental : 30

Quorum :16

Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

CONSTRUCTION DU COLLÈGE DE VERDUN SUR GARONNE

A l'occasion du budget primitif de 2018, un rappel du programme et de l'avancée du projet de construction du 18ème collège sur la commune de Verdun-sur-Garonne a été évoqué.

De plus, l'Assemblée départementale avait été informé que lors de la prochaine réunion, l'avant projet détaillé (APD) serait présenté, permettant au Conseil départemental ainsi d'entériner le montant des travaux du collège et de préciser le planning définitif de construction.

Suite au concours sur esquisse, l'équipe du cabinet d'architectes Toulousain Hirsch & Zavagno (associé au cabinet d'architecture Montalbanais Kieken Kerlovéou, au bureau d'étude structures et lots techniques Bétom Ingénierie, au bureau d'étude environnemental Cap Environnement, au bureau d'étude acoustique Sigma acoustique et au bureau de conception cuisine Gamma Conception) a été désigné, lors de la commission permanente du 23 janvier 2018, comme maître d'œuvre pour la construction du 18ème collège.

Présentation du projet du collège :

En retrait de la route d'Auch, le collège a été conçu sur la base d'un plan en forme de « U », permettant une orientation nord-sud de l'ensemble des salles de classe.

Le collège fera face aux futurs parkings, positionnés en terrasse sur deux niveaux. Une voie en boucle pour les bus desservira le collège.

Les élèves pourront également arriver à vélo et les déposer à l'entrée dans un local protégé et surveillé.

L'entrée, nettement identifiée par une avancée en toiture terrasse (porche d'entrée), permet l'accès direct à la cour par un portail coulissant, complété par des clôtures, assurant la sécurité totale de l'espace.

Le plan du collège s'organise en trois volumes distincts :

- l'aile sud, sur 3 niveaux qui abritent les classes d'enseignement, les vestiaires sportifs en rez-de-chaussée (proche des équipements extérieurs à venir) ;

- l'aile ouest, également sur 3 niveaux contient les services administratifs, bureaux des professeurs au rez-de-chaussée, le C.D.I. au premier étage et les salles d'activités artistiques et de musiques au deuxième étage ;

- l'aile nord, en rez-de-chaussée uniquement, abrite les locaux techniques, la cuisine et la salle de restauration. La demi-pension est accessible par les élèves depuis le préau (490 m²) qui abrite également les casiers en nombre suffisant pour tous les élèves (casiers fermés pour les 6ème et ouverts pour les autres). Les locaux techniques, sont quant à eux, accessibles par un accès distinct et sécurisé au Nord.

Le choix de matériaux pérennes (béton matricé, serrurerie thermolaquée, résille formant brise soleil), l'orientation au soleil, la gestion des énergies (chaufferie au bois) et de l'inertie contribuent à inscrire ce bâtiment dans un esprit de développement durable.

Comité technique :

Deux comités techniques ont été organisés les 6 avril et 25 mai, auxquels étaient conviés :

- Mme Maurières ;
- Mme Turella Bayol ;
- Mme Riols ;
- la Mairie de Verdun sur Garonne ;
- l'inspection Académique ;
- et des futurs utilisateurs : principal, gestionnaire, cuisinier, intendant et représentant des parents d'élèves.

Ont été abordés les points suivants :

- les circulations et les flux avec notamment la question de l'arrêt des bus et de la dépose minutes voitures ;
- la présentation des différents locaux : les salles d'enseignement, la partie administrative, la cuisine et le réfectoire ;
- présentation des équipements techniques : chaufferies, ventilations, équipements de cuisines, ...

Avancement du projet :

Après une mise au point de l'esquisse, l'équipe de maîtrise d'œuvre a remis l'avant projet sommaire (A.P.S.) le 6 avril.

L'A.P.D. intégrant les ajustements sollicités par les différents acteurs lors des précédentes étapes a été remis le 18 mai. Cet A.P.D. a permis d'affiner l'estimatif du montant des travaux à 7 655 000,00 € HT (y compris les VRD, soit 9 186 000,00 € TTC) et de préciser certains choix techniques comme l'ajout d'un escalier au centre du bâtiment (demande du bureau de contrôle), la modification des voiries afin d'assurer une meilleure circulation des bus et des voitures.

Le dépôt du permis de construire est prévu pour début juillet, en parallèle de la rédaction des dossiers de consultation des entreprises (D.C.E.) en vue d'un lancement d'appel d'offres début septembre, ainsi, suite à la remise des plis, leurs analyse et passage en commissions, les travaux pourraient commencer en début d'année 2019, pour une durée prévisionnelle de 16 mois, y compris préparation de chantier et réception.

Point financier :

Pour rappel, l'autorisation de programme de cette opération a été ramenée de 16 M d'euros à 12 M d'euros à l'occasion du budget primitif de 2018 avec une enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux estimée à 6 850 000€ HT et 700 000€ HT pour l'option parking / voie d'accès (soit un total de 7 550 000 € HT / 9 060 000€ TTC).

Suite à la remise de l'A.P.D., le bilan financier de cette opération se décompose ainsi :

	Montant esquisse en € HT	Montant APD en € HT
<u>Travaux :</u>		
Construction du collège (hors fondations spéciales éventuelles – en attente de la mission complémentaire d'étude de sols)	6 850 000,00 €	6 965 000,00 €
Équipements cuisines		
Raccordement réseaux		
Option parking / voie d'accès :	700 000,00 €	690 000,00 €
Sous total travaux :	7 550 000,00 €	7 655 000,00 €
<i>Soit une augmentation de 1,40 % par rapport à l'enveloppe initiale</i>		
<u>Honoraires maîtrise d'oeuvre :</u>		
Mission de base (9,46%)	647 938,76 €	659 000,00 €
Option mission de base parking / voie d'accès :	69 720,00 €	66 000,00 €
Missions complémentaires (synthèses, EXE, signalétiques, maquette, ...)	177 264,60 €	177 264,60 €
Mission OPC (organisation, pilotage et coordination)		54 800,00 €
Sous-total honoraires maîtrise d'oeuvre	894 923,36 €	957 064,60 €
<i>Soit une augmentation d'environ 7,3 % par rapport à l'offre initiale</i>		
Frais d'études (frais de concours, bureau de contrôle, SPS, études de sols, ...):	262 955,79 €	275 000,00 €
TOTAL HT	8 707 879,15 €	8 887 064,60 €
TVA	1 741 575,83 €	1 777 412,92 €
TOTAL TTC	10 449 454,98 €	10 664 477,52 €

*

* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, enseignement supérieur et sport

Vu l'avis de la commission des finances,

Vu la délibération du 4 avril 2018 relative au collège de Verdun sur Garonne,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve l'avant projet détaillé relatif à la construction du collège de Verdun sur Garonne présenté en annexe ;
- Approuve le nouveau montant prévisionnel des travaux de construction du collège, stade APD, (hors fondations spéciales et en attente de la mission complémentaire d'étude de sols), soit 10 664 477,52 € HT.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC